

## REVENDEICATIONS NOVEMBRE 2012

### PTC

1. Compte tenu de la charge grandissante du ravitaillement, la CFTC demande la mise en place d'un ravitailleur supplémentaire ?

#### REPONSE DIRECTION :

M. BONNICHON précise que cette situation a été anticipée depuis des mois. En fonctionnement normal, un seul ravitailleur suffit. Il n'y aura donc pas de deuxième ravitailleur.

2. Le personnel de nuit demande plus de rotation sur les lignes.

#### REPONSE DIRECTION :

M. BONNICHON dit que la rotation actuelle est faite correctement. Hors sur HV G1+ au regard des coûts de formation (plus de 2000 Euros), il a été décidé de limiter la rotation de certaines personnes, le personnel de nuit tourne au minimum sur 2 lignes et change pratiquement chaque jour.

### CDC

3. Les opérateurs demandent la remise en état des intercalaires paniers CDC

#### REPONSE DIRECTION :

M. BONNICHON fait savoir que 20 intercalaires ont été commandés le 15/10/12 et seront livrés en semaine 51.

4. Il y a un manque de lumière dans l'atelier, le personnel demande le rajout d'éclairage sur les postes de travail.

#### REPONSE DIRECTION :

M. BONNICHON demande de quels postes il s'agit. Ni les lumières ni les machines n'ont été déplacées aux Corps de Chauffe.

5. Pourquoi a-t-on changé les horaires des pauses sans consultation du personnel ?

**REPONSE DIRECTION :**

M. BONNICHON rappelle que les heures de pause ont été définies et harmonisées par rapport aux horaires des PTC..

## **NCV3**

6. Poste 40-50 suite à une modification du poste avec suppression d'une personne sur le modèle droit .Pourquoi a-t-on augmenté de 60 pièces la production ?

**REPONSE DIRECTION :**

M. BONNICHON explique que cette modification a permis de mettre le ratio NCV3 en place tel que présenté par le service Méthodes le 4/10/12. L'augmentation de production n'est pas de 60 pièces en RL mais de 23 pièces ( $411 - 388 = 23$ )

## **T1**

7. Quel est l'avenir pour les personnes après le 07/12/2012 ?

**REPONSE DIRECTION :**

M. BONNICHON confirme l'arrêt de cette ligne le 7 décembre prochain. L'ensemble du personnel sera remplacé en horaire d'équipe alternée

## **INJECTION**

8. La CFTC demande que les B12 soient nettoyés de tout carton ou autre déchet qu'ils contiennent afin que le personnel travaille dans de bonnes conditions.

**REPONSE DIRECTION :**

M. BONNICHON dit qu'il n'y a pas de solution de stockage. C'est un sujet à étudier éventuellement avec les méthodes. Il rappelle que les B12 doivent arrivés vides à l'injection. Ce point est permanent et malgré toutes les photos, relances aux services qui vident les emballages, le problème persiste. C'est un problème de "civisme".

## **GENERALITES**

9. Toujours des manques de papier essuie-main, va-t-on enfin trouver une solution ?

### **REPONSE DIRECTION :**

M. BONNICHON dit que les cas constatés doivent être signalés directement à M FRANZI. Des statistiques de consommation par secteur sont en cours pour régler le problème.

10. Le service sécurité en nuit n'a pas l'air au courant des règles alors que celles-ci sont constamment rappelées aux salariés (port du casque, passage dans les sas...) Peut-on leur rappeler les règles de sécurité car ils ne semblent pas les connaître ?

### **REPONSE DIRECTION :**

M. BONNICHON demande de quel service sécurité nuit il s'agit. Ce sont les gardiens de la société extérieure de gardiennage. M. BONNICHON transmettra ce point à M. ZAMFIRESCU pour rappel des règles.

11. Le personnel demande la mise en place d'un ralentisseur avant le passage piéton du parking extérieur.

### **REPONSE DIRECTION :**

Les délégués expliquent qu'il y a un danger pour les piétons en raison du manque de visibilité et de lumière à cet endroit. M. BONNICHON transmettra ce point aux STG tout en signalant qu'il s'agit de la voie publique qui en principe relève de la DDE/Commune de Rouffach.

12. Le pot de fin d'année va-t-il être ajusté en fonction des fermetures des lignes ?

### **REPONSE DIRECTION :**

M. BONNICHON répond positivement. Ce pot est prévu le vendredi 14/12 pour le personnel en semaine et le samedi 15/12 pour les équipes de week-end.

13. Comment se fait-il que personne n'ait été averti pour les travaux de voirie ? Les personnes en retard ce jour-là seront-elles pénalisées ?

### **REPONSE DIRECTION :**

M. BONNICHON explique que ce problème est survenu suite à un retard pris dans la réalisation des travaux. Il répète qu'aucune retenue ne sera faite pour les retards.